

Conditions de pratique : facilitants et obstacles à la mise en oeuvre de l'initiative

Présenté par Danielle Lessard, Sarah Dufour, Claire Chamberland

Congrès ACJQ
Octobre 2012



Ce projet de recherche est financé dans le cadre de la Stratégie nationale pour la prévention du crime du gouvernement du Canada en collaboration avec le Ministère de la Sécurité publique du Québec.

Merci aux groupes de recherche GRAVE et le GRIN pour le soutien apporté depuis 2003.



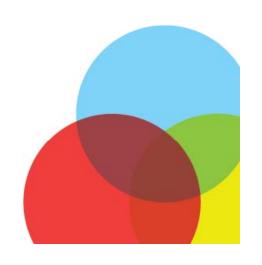
Méthode

- Répondants de toutes les organisations participantes :
 - 18 intervenants
 - 17 autres acteurs (ex.: gestionnaires, conseillers cliniques, ...)
- Entrevues téléphoniques semi-structurées
 - (durée = +/- 30 minutes)
- Analyse descriptive de contenu
- Codification par consensus (2 analystes)
- Grilles d'entrevue et analyses structurées selon les écrits scientifiques



Dimensions

- 1. La qualité de l'implantation
- 2. Les caractéristiques organisationnelles
 - 2.1 Organisations elles-mêmes
 - 2.2 Enjeux sociopolitiques
 - 2.3 Collaborations entre organisations
- 3. Les caractéristiques individuelles et professionnelles





1. Qualité de l'implantation

FACILITANTS

Moyens:

- -Qualité de la formation
- -Qualité du soutien
- Entente formelle de collaboration

OBSTACLES

Moyens:

- Absence/insatisfactionsquant à la formation
- -Redondance des contenus et hétérogénéité des participants (soutien de groupe)



1. Qualité de l'implantation

FACILITANTS

Moyens:

- Qualité de la formation
- Qualité du soutien
- Entente formelle de collaboration

Processus:

- Qualité des liens promoteurs-chercheursmilieux de pratique
- Modelage et entraide
- Intensité

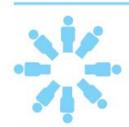
OBSTACLES

Moyens:

- Absence/insatisfactions quant à la formation
- Redondance des contenus et hétérogénéité des participants (soutien de groupe)

Processus:

- Difficultés relationnelles entre promoteurs-chercheurs et milieux de pratique
- Manque d'intensité
- Changements importants p/r à l'initiative originale



2. Caractéristiques organisationnelles 2.1 Organisations elles-mêmes

FACILITANTS

- Réceptivité à la recherche et aux innovations
- Participation volontaire des intervenants, stabilité
- Cohérence avec la vision, les priorités et la programmation
- Appropriation du cadre d'analyse de AIDES plus largement que l'exige l'implantation
- Qualité du soutien

OBSTACLES

- Épuisement quant aux innovations
- Concurrence avec les outils cliniques en place
- Compétences professionnelles préalables non acquises
- Roulement du personnel
- Manque de soutien
- Participation non volontaire des intervenants
- Difficilement conciliable avec le mandat



2. Caractéristiques organisationnelles 2.2 Enjeux sociopolitiques

FACILITANTS

- Cohérence avec les changements à la Loi de la protection de la jeunesse (2007)
- Cohérence avec la vision ministérielle de promotion des programmations conjointes

OBSTACLES

- Création d'une nouvelle structure administrative
- Ruptures dans les choix d'orientations ministérielles
- Services nécessaires, mais non disponibles
- Affectations temporaires pour urgences sanitaires
- Non-adaptation des systèmes de monitorage



2. caractéristiques organisationnelles 2.3 Collaborations entre organisations

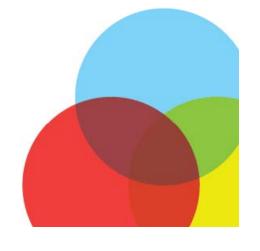
FACILITANTS

Contribution aux
 structures de concertation
 déjà existantes

OBSTACLES

- Manque de disponibilité
- Mandats organisationnels
 difficiles à concilier
- Conditions préalables non rencontrées

 Pas d'exemples de concertation autour de situations d'enfants





3. Caractéristiques individuelles et professionnelles

FACILITANTS

- Intérêt pour AIDES
- Compatibilité avec la philosophie d'intervention
- Qualités personnelles
- Effet boule de neige

OBSTACLES

- AIDES perçue comme une recherche et non comme nouvelle pratique
- Manque de motivation
- Inconfort ou manque de maîtrise des moyens promus
- Résistance aux changements



Recommandations

Le déploiement de l'initiative AIDES doit :

- Atteindre l'équilibre entre
 - une approche prescriptive quant au respect des principes

et

- modalités essentielles et les adaptations locales (propres à chaque site)
- Exiger que certaines conditions minimales de réussite soient rencontrées.